



Accident de la circulation

Par **dadou39**, le **08/12/2009 à 18:03**

Bonjour, j'ai eu un accident en 1993 , j'ai renversée une petite fille qui est decedée le lendemain , le pere de la petite mettait des fleurs dans le coffre de la voiture quand la petite a traversée a l'avant de la voiture ,je l'ai vu au dernier moment , le pere a dit que je n'y etait pour rien , qu'il etait le fautif , apres l'accident j'ai etait a la police de ma ville , il m'ont auditionner et fait faire un alcootest qui etait negatif , puis plus rien ,pas de procès qui je pense aurait pu m'aider dans ma reconstruction , je ne sais rien , meme pas de quoi elle est decedée , j'ai ecrit aux parents pour les rencontrer ,mais il ne prefere pas me voir . 16 ans apres j'y pense encore tous les jours et je n'arrive toujours pas a me reconstruire , a qui puis je et ai je le droit de me renseigner sur mon accident , et est ce normal qu'il n'y est pas eu de procès? de tout coeur merci